

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 7658 - 2019 B 01088 - 853 585 404 - 100 %

SAS 100 %
50 Rue d'Antibes
06400 CANNES

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

**Copie Certifiée
Conforme**
La Présidence

Fait à MOUGINS
Le

SARL LEMALLE EXPERTS ASSOCIES
189 Chemin de Faissole

06250 MOUGINS
04 93 69 13 16

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOVIS

Désignation de l'entreprise		SAS 100 %	Néant	<input type="checkbox"/>	*	
Adresse de l'entreprise		50 Rue d'Antibes	06400 CANNES			
Numéro SIRET *		8 5 3 5 8 5 4 0 4 0 0 0 1 7	Durée de l'exercice en nombre de mois *	[1 2]	Durée de l'exercice précédent *	[1 2]
ACTIF	Brut	Amortissements - Provisions	Net	Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
IMMOBILISE	1	2	3	3 1 1 2 2 0 2 3]	3 1 1 2 2 0 2 2]	
Immobilisations incorporelles						
Fonds commercial *	010	012				
Autres *	014	016				
Immobilisations corporelles *	028	030				
Immobilisations financières * (1)	040	208	042	208	208	
Total I (5)	044	208	048	208	208	
STOCKS						
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
Marchandises *	060	062				
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
Créances (2)	068	070				
Clients et comptes rattachés*						
Autres * (3)	072	60	074	60		
Valeurs mobilières de placement	080	082				
Disponibilités	084	193	086	193	328	
Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II	096	253	098	253	328	
Total général (I+II)	110	4 61	112	4 61	536	
PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *			120	1 000	1 000	
Ecarts de réévaluation			124			
Réserve légale			126			
Réserves réglementées*			130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	132			
Report à nouveau			134	(9 785)	(8 661)	
Résultat de l'exercice			136	(1 665)	(1 124)	
Subventions d'investissement			137			
Provisions réglementées			140			
Total I			142	(10 450)	(8 785)	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
Emprunts et dettes assimilées			156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
Fournisseurs et comptes rattachés			166	390		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169)	172			
Comptes courants d'associés			173	10 521	9 321	
Autres dettes			175			
Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	10 911	9 321	
Total général (I + II + III)			180	4 61	536	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Page 11

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

		Désignation de l'entreprise SAS 100 %							
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210				
	Production vendue	biens services *	215		214				
			217		218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)		232				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	1 669			1 124
	Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)	dont taxe professionnelle	243		244				
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255			254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259			262				
	Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260							
Total des charges d'exploitation (II)			(II)		264	1 669			1 124
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(1 669)			(1 124)
PRODUITS ET CHARGES D'IMPÔTS	Produits financiers				280	5			
	Produits exceptionnels				290				
	Charges financières				294				
	Charges exceptionnelle (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347			300				
	Charges exceptionnelle (dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D))	348							
Impôts sur les bénéfices *			(VII)		306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(1 665)			(1 124)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	1 665	
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprise nouvelles (44 sixties)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 tentes)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sixties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 dodecies)	991	
	Divers dont ZFA NG (44 quatredecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septides)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352			354	1 665
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * 9 785 ont été imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370			372	1 665

100 %
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 RUE D'ANTIBES
06400 CANNES
853 585 404 RCS CANNES

**EXTRAIT DU PROJET DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024 APPROUVANT
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à la somme de 1 664,57 euros, au poste « REPORT A NOUVEAU », purement et simplement.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue, depuis la création de la société.

Cette résolution mise aux voix, est

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024 AYANT APPROUVE
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à la somme de 1 664,57 euros, au poste « REPORT A NOUVEAU », purement et simplement.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue, depuis la création de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits certifiés conformes
Le Président**

